|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| ConseilTrente-cinquième session extraordinaireGenève, 23 mars 2023 | C(Extr.)/35/1Original: anglaisDate: 6 décembre 2022 |

Projet d’ordre du jour[[1]](#footnote-2)\*

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

 Ouverture de la session

 Adoption de l’ordre du jour

 Nomination du nouveau secrétaire général adjoint (document C(Extr.)/35/2)

 Communiqué de presse (document C/(Extr.)35/3)

 Adoption d’un document rendant compte des décisions adoptées au cours de la session

 Clôture de la session

[Fin du document]

1. \* Les points de l’ordre du jour de cette session seront examinés par les membres de l’Union uniquement.

La session se tiendra au siège de l’UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève (Suisse)) le jeudi 23 mars 2023 et s’ouvrira à 15 heures (heure de Genève (CET)). [↑](#footnote-ref-2)